

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
411^{ÈME} RÉUNION
30 DÉCEMBRE 2013
BANJUL, GAMBIE

DISCOURS D'OUVERTURE DU COMMISSAIRE À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ,
AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI

DISCOURS D'OUVERTURE DU COMMISSAIRE À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ,
AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI

- **Madame la Présidente du Conseil,**
- **Mesdames et Messieurs, les membres du Conseil,**
- **Chers invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je suis heureux d'être ici à Banjul pour les besoins de cette réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) consacrée notamment à la situation changeante et préoccupante qui prévaut en République du Soudan du Sud. Permettez-moi d'emblée de vous transmettre les excuses de la Présidente de la Commission, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, qui aurait bien voulu être ici, parmi vous, mais n'a pu faire le déplacement en raison d'engagements antérieurs.

Je voudrais exprimer notre sincère gratitude à nos hôtes gambiens pour l'accueil chaleureux réservé à tous les délégués. Il ne s'agit évidemment pas d'une surprise pour nous, tant il est vrai que la Gambie est réputée pour son hospitalité et la générosité de son peuple.

Permettez-moi également de saisir cette occasion pour remercier le Président Jammeh pour avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion au niveau du Sommet. Point n'est besoin de souligner l'opportunité de la réunion qui se tient à un moment où le Soudan du Sud est déchiré par la violence : d'innombrables vies humaines ont été perdues ; des dizaines de milliers de civils ont été déplacés ; et des violations flagrantes des droits humains ont été commises. L'Afrique n'a d'autre choix que d'intervenir pour aider, tenus que nous sommes par le devoir de solidarité panafricaine envers le peuple frère du Soudan du Sud et nos obligations aux termes du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

La tenue de cette réunion est un témoignage supplémentaire de l'engagement du Président Jammeh en faveur de la promotion de la paix sur notre continent et de la détermination de la Gambie à s'acquitter des responsabilités qui sont les siennes en tant que Président du Conseil pour ce mois. En cette période de fêtes, il n'y a pas de meilleur présent pour le peuple du Soudan du Sud que de mettre à contribution la sagesse collective de l'Afrique pour influencer sur les développements en cours, afin de mettre un terme au calvaire vécu par les populations civiles.

Excellences

Mesdames et Messieurs,

La quête de la paix continue d'être au cœur des efforts de l'Union africaine, car, sans paix, notre vision d'un continent prospère, intégré et stable ne peut se matérialiser. La réunion d'aujourd'hui est un autre jalon dans cette entreprise.

Incontestablement, des progrès significatifs ont été réalisés au cours de l'année 2013 dans le domaine de la paix et de la sécurité. L'on peut ici souligner les développements positifs et encourageants intervenus en Somalie, un pays dont la situation a changé pour le mieux, grâce à l'engagement de ses habitants et à leur résilience, mais aussi grâce à la détermination inébranlable des soldats africains de soutien à la paix opérant sous la bannière de l'AMISOM. La situation a également évolué positivement à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). La conjugaison de l'action de la Brigade d'intervention avec l'approfondissement de la coopération entre les pays de la région a permis de restaurer l'autorité de l'État à l'est de la RDC, tandis que les efforts de médiation du Président Museveni ont abouti à la signature d'une déclaration de paix entre le Gouvernement de la RDC et le M23. Grâce à la solidarité de la CEDEAO, de l'UA et du reste de la communauté internationale, le Mali a pu surmonter le défi existentiel auquel il était confronté, il y a de cela de deux ans. L'ordre démocratique a été restauré et le pays est maintenant engagé sur la voie difficile de la réconciliation entre tous ses habitants et de la reconstruction post-conflit. Á Madagascar, nous sommes heureux de constater que la crise qui a affecté le pays au cours des dernières années est en voie de trouver une solution, comme en témoigne l'organisation réussie des élections présidentielles et législatives. En Guinée-Bissau, les élections prévues au cours des prochains mois marqueront la conclusion d'un long processus vers la restauration de l'ordre constitutionnel, initié avec l'appui de la CEDEAO.

Toutefois, de nombreux défis restent encore à relever. Qu'il suffise de mentionner ici, outre le Soudan du Sud, que des conflits continuent d'affecter d'autres parties du continent, ainsi que l'illustrent le différend sur le Sahara occidental, l'impasse dans le processus de paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée et la situation en République centrafricaine, qui a pris une nouvelle dimension marquée par des tensions et des affrontements interreligieux et intercommunautaires. Le continent continue de faire face à une multitude d'autres défis, parmi lesquels je tiens à souligner le fléau du terrorisme, la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement et d'autres menaces connexes.

L'Union africaine, tant à travers le Conseil de paix et de sécurité que la Commission, a continué à déployer des efforts soutenus pour relever ces défis. Les actions entreprises vont de la prévention des conflits à la reconstruction post-conflit dans les pays où la paix a été restaurée, en passant par la médiation et le déploiement d'opérations de soutien à la paix. Dans le même temps, nous avons continué à renforcer notre capacité à faire face aux défis à la paix et à la sécurité auxquels nous sommes confrontés et affiner notre Architecture de paix et de sécurité. De ce point de vue, la décision adoptée par le Sommet, en mai de cette année, d'autoriser la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC) revêt une importance particulière.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs**

Comme je l'ai dit tantôt, ce Sommet du Conseil de paix et de sécurité a été convoqué pour discuter de la situation au Soudan du Sud. Permettez-moi de souligner la gravité de cette crise. Une action urgente est requise pour arrêter l'effusion de sang et initier un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes. Faute d'être rapidement contenue, la situation risque d'évoluer vers une guerre civile destructrice qui brisera l'espoir et décevra l'attente née de l'accession du Soudan du Sud à l'indépendance, prolongera les souffrances indicibles infligées aux populations du Soudan du Sud depuis des décennies et déstabilisera l'ensemble de la région.

En examinant le type d'action que le Conseil devrait prendre, nous devons être attentifs aux efforts déjà déployés par la région sous la direction de l'IGAD et du Premier ministre Hailemariam Dessalegn de l'Éthiopie, avec le soutien de l'Union africaine et du reste de la communauté internationale. Notre objectif doit être de renforcer ces efforts et de mobiliser l'appui du continent et celui de la communauté internationale aux mesures déjà engagées, afin de mettre un terme aux combats, d'arrêter le glissement vers la guerre civile et de faciliter la tenue rapide du dialogue tant nécessaire entre toutes les parties prenantes sud-soudanaises.

Je suis convaincu que ce Sommet marquera une étape positive et décisive dans nos efforts collectifs pour résoudre la crise au Soudan du Sud. Nous devons prendre appui sur les prises de position antérieures du Conseil et de la Présidente de la Commission sur cette question, qui articulent des lignes directrices claires sur la marche à suivre.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Bien que cette réunion soit principalement consacrée à la situation au Soudan du Sud, il nous a paru important, au niveau de la Commission, de saisir l'occasion qu'elle offre pour évoquer nos préoccupations au sujet de l'évolution de la situation qui prévaut en République centrafricaine. La situation est tragique, et les souffrances infligées aux populations civiles sont inacceptables. Je viens de Bangui, où j'ai entrepris une visite avec des Ministres de la République du Tchad et de la République du Congo. Nous sommes allés en RCA pour exprimer notre soutien aux vaillantes forces africaines déployées dans ce pays dans le cadre de la MISCA et mettre davantage en évidence le travail extraordinaire, mais encore insuffisamment connu du public, qu'elles accomplissent sur le terrain pour protéger les populations civiles et rétablir la sécurité, en coopération avec les forces françaises. Nous y sommes allés pour faire comprendre aux parties prenantes centrafricaines les obligations qui leur incombent. Nous y sommes allés pour exprimer notre solidarité avec le peuple centrafricain.

Au moment où nous nous réunissons ici, il est important que le Conseil, qui a donné à mandat la MISCA, réitère son appui à la Mission et, plus fondamentalement encore, montre l'exemple, et ce au moyen de contributions financières de ses membres au financement de l'opération en cours. Ces contributions aideront grandement au renforcement du leadership du continent et de l'appropriation par l'Afrique des efforts en cours, en même temps qu'elles faciliteront la mobilisation d'un appui supplémentaire auprès des partenaires internationaux.

Je vous souhaite des délibérations fructueuses.

Je vous remercie de votre aimable attention.

African Union Commission (AUC)

PAPS Digital Repository

<https://papsrepository.africa-union.org/>

PSC Outcomes

Communiqués

2013-12-30

Communiqué of the 411th Meeting of the Peace and Security Council Held on 30 December 2013, Banjul, The Gambia.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/947>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)